

C02 03. Exploiter les données immobilières détenues par le Cadastre et les Hypothèques

Savoir trouver et exploiter les éléments de propriété relatifs aux biens immobiliers

Objectifs de cette action de formation

- Redéfinir la répartition des missions immobilières entre le Cadastre et le service de Publicité foncière
- Apprendre à remplir une demande de renseignements et une demande de documents immobiliers
- Décoder le contenu de ces documents et en tirer les renseignements importants

Durée :

1 journée soit 7 heures

Niveau :

Pratique courante

Nombre de participants :

Groupe de 2 à 7 participants

Coût Net (*TVA non applicable) :

Sessions inter-entreprises : 520 €*
Sessions intra-entreprise/sur-mesure : sur-devis

Public visé

Professionnels de l'immobilier (juriste, avocat, notaire,...); Directeur et responsable foncier, immobilier ou juridique ; Personnes chargées des acquisitions foncières, de la négociation sur le terrain ou de la rédaction d'un acte devant être publié ; Personnes chargées de faire des recherches sur le patrimoine



CONTACT : +33 6 33 94 24 84
contact@themainformations.com

Dates, horaires, lieu

- **Prochaines session inter-entreprises** : 1er mars 2024 | 28 juin 2024 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Format distanciel
- **Sessions intra-entreprise** : Sur demande – possibilité sur-mesure avec atelier pratique
Format au choix : distanciel (sauf pour les ateliers pratiques) ou présentiel

Prérequis

- **Connaissances requises** : Cette formation ne nécessite aucun prérequis
- **Matériel requis** : Pour les sessions se déroulant en distanciel, les participants doivent **se connecter individuellement** sur un **ordinateur muni d'un micro et d'une caméra**

Compétences visées

- Savoir retrouver un propriétaire à partir d'une simple « adresse terrain »
- Exploiter les données administratives dans le cadre de ses activités immobilières
- Répondre à ses obligations de conseil et sécuriser sa pratique

LES COMPÉTENCES VISÉES PAR CETTE ACTION DE FORMATION FONT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION

Parcours pédagogique

- Recueil préalable des attentes du participant/analyse du besoin
- Il est remis aux participants, en amont de chaque session : le plan de formation, le support théorique visualisé lors de la session, les formulaires et autres sources documentaires préconisés par le formateur
- Exposé théorique, illustration par l'exemple, la mise en pratique des notions développées, réflexions sur le champ d'application professionnelle

- Évaluation des acquis tout au long de l'action de formation permettant à chaque participant d'évaluer sa progression et de mobiliser ses ressources

Modalités de suivi et appréciation des résultats

- Test de positionnement en entrée et en sortie de formation permettant d'apprécier les acquis des apprenants
- Feuille de présence émarginée par les participants par demi-journée et donnant lieu à délivrance d'une attestation de suivi de formation
- Établissement d'un bilan pédagogique formateur et d'une fiche de suivi individuel donnant lieu à un bilan qualitatif et quantitatif, et le cas échéant, à des préconisations
- Questionnaire sur l'atteinte des objectifs, la qualité de la formation et de l'intervenant

Programme de la formation

INTRODUCTION : Tour de table et contextualisation de l'action de formation

Test de positionnement

1. « Le Cadastre », désormais Centre des impôts fonciers

- Quelles missions pour le Centre des impôts fonciers ?
- Tour d'horizon sur la documentation cadastrale et leurs apports
- La diffusion des données cadastrales

Etudes de documents

Découverte et pratique autour du site "cadastre.gouv.fr"

2. Le Service de publicité foncière

- Quelles missions pour le Service de publicité foncière ?
- Tour d'horizon sur le fichier immobilier
- Les demandes de renseignements et de documents
- Comment décoder le contenu des réponses ?

Examen de fiches immobilières

Lecture de fiches hypothécaires

Test final

Clôture de session

Intervenant(s)

Caroline THEUIL

Anciennement affectée au Service local de France Domaine, Caroline est aujourd'hui juriste, spécialisée dans les contrats immobiliers des personnes morales de droit public et médiatrice en matières civiles et administratives.

Bien qu'elle forme des professionnels de l'immobilier issus de tous horizons depuis 2016, elle se caractérise avant tout comme une professionnelle de terrain.

Pour en savoir plus : www.carolinetheuil.fr